

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 juin 2014,

Soitec remporte le Prix de l'Initiative RH 2014 !

Le 16 juin 2014 – À l'occasion de la 18^{ème} cérémonie du Prix du DRH de l'année remis cette année à Yann-Étienne Le Gall du Groupe Yves Rocher, l'entreprise Soitec a reçu le Prix de l'Initiative RH 2014. Une récompense remise à Corinne Margot, DRH du Groupe, et toute son équipe, qui ont réussi à combiner plusieurs mesures innovantes dans le cadre d'un projet de sauvegarde de l'emploi pour limiter au maximum le nombre de départs contraints. Alors que l'effectif a diminué de près de 300 postes sur la période 2009-2014, seuls 8 licenciements économiques ont eu lieu.

Depuis 2003, le Prix de l'Initiative RH participe à l'évolution de la profession RH par ses idées novatrices, ses mises en œuvre concrètes, ses démarches originales et ambitieuses et favorise l'échange de bonnes pratiques. Organisé par Hudson et Cadremploi avec le Figaro Économie et BFM Business, il s'adresse à toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. Pour cette édition 2014, 41 dossiers de candidatures ont été reçus. Les membres du Jury, composé de 16 DRH ou professionnels RH reconnus, ont sélectionné quatre projets champions – Clinitex, Norsys, Roche et Soitec – selon 4 critères : l'innovation, la transposabilité, l'adhésion et les résultats tangibles de l'initiative.

<http://www.drhdelaanee.fr>

Retours sur la démarche RH de Soitec qui lui a valu le Prix de l'Initiative RH 2014

Leader mondial des matériaux semi-conducteurs d'extrêmes performances, Soitec développe ses technologies uniques sur trois marchés : l'électronique, l'énergie solaire et l'éclairage. Fondée à Grenoble en 1992, l'entreprise compte aujourd'hui 1 300 collaborateurs dans le monde entier, répartis sur une quinzaine d'implantations.

Depuis le début des années 2010, Soitec a dû faire face à un double défi : s'adapter à la mutation accélérée des marchés de sa division électronique, tout en soutenant d'importants investissements pour assurer l'essor de sa division énergie solaire. Dans ce contexte conjoncturel tendu, son enjeu était de diminuer ses coûts pour assurer sa pérennité sur le court et le moyen terme, sans amputer son potentiel d'innovation et sa croissance sur le long terme. « *Socialement, pour éviter de sur-réagir par rapport à des difficultés qui étaient conjoncturelles, nous avons décidé de privilégier des mesures d'ajustement des effectifs permettant de préserver l'emploi et les compétences* » explique Corinne Margot, DRH de Soitec.

Trois plans de sauvegarde de l'emploi ont été présentés et négociés avec les partenaires sociaux sur la période 2009-2014. Ils ont systématiquement donné lieu à des signatures d'accords mettant en avant des mesures spécifiques. Les mises à disposition ont ainsi permis à des salariés de Soitec d'effectuer, sur la base du volontariat, des missions de plusieurs mois dans d'autres entreprises du bassin d'emploi local. D'autres ont bénéficié de parcours de formation diplômants. Tous avec l'assurance de réintégrer Soitec au terme de leur mission ou de leur formation.

Ces mesures se sont combinées à un recours au chômage partiel et à un accompagnement favorisant l'émergence de projets individuels, comme la création d'entreprise ou encore la mobilité externe.

L'ensemble des dispositions adoptées ont permis à Soitec de limiter au maximum le nombre de départs contraints : alors que l'effectif a diminué de près de 300 postes entre 2009 et 2014, seuls 8 licenciements économiques ont eu lieu.

« Lors de périodes difficiles, des mesures comme celles que nous avons privilégiées peuvent aider d'autres entreprises à préserver l'emploi. Nous espérons que ce Prix de l'Initiative RH fera mieux connaître ces solutions, et c'est donc avec beaucoup de plaisir que nous le recevons. Mon équipe et moi-même remercions vivement le jury de cette distinction » conclut Corinne Margot.

Présidé par Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du MEDEF, le Jury 2014 se compose de Thierry Baril – Airbus, Christophe des Arcis - Groupe TF1, Catherine Djunbushian - SODIAAL, Nathalie Drouet - CELIO, Anne Gautier - GUERLAIN, Yves Grandmontagne - MICROSOFT France, Bruno Guillemet - ALSTOM, Marianne Laigneau - EDF, Hubert Mongon - McDonald's, François Nogué - SNCF, Patrice Olivier - Groupe ADEO, Raphaël Reclus - Bocard, Jérémy Roffé-Vidal - CAPGEMINI, Olivier Sastre - LVMH, Jean-François Verdier - Inspection Générale des Finances et Jean-Louis Vincent - GEODIS.

À PROPOS DE SOITEC

Soitec (Euronext Paris) est une entreprise industrielle internationale dont le cœur de métier est la génération et la production de matériaux semi-conducteurs d'extrêmes performances. Ses produits, des substrats pour circuits intégrés (notamment à base de SOI - Silicium On Insulator) et des systèmes photovoltaïques à concentration (CPV), ses technologies Smart Cut™, Smart Stacking™ et Concentrix™ ainsi que son expertise en épitaxie en font un leader mondial. Soitec relève les défis de performance et d'efficacité énergétique pour une large palette d'applications destinées aux marchés de l'informatique, des télécommunications, de l'électronique automobile, de l'éclairage et des centrales solaires à forte capacité. Soitec a aujourd'hui des implantations industrielles et des centres de R&D en France, à Singapour, en Allemagne et aux États-Unis.

www.soitec.com

CONTACTS PRESSE

Coralie Jolly / coralie.jolly@rbyco.com / 01 42 41 58 46 / 06 85 91 09 38